Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 31

Artikel: La guerre au bon vieux temps : souvenir du Sonderbund
Autor: Gratteroc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-211433

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IL Y A CINQUANTE ANS

N'AYEZ crainte; ce n'est point de la guerre qu'il s'agit ici. Le cinquantenaire dont il est question est celui d'une fête chère à tout Vaudois, aux Veveysans, particulièrement : la Fête des Vignerons. Lundi dernier, 26 courant, fut le cinquantième anniversaire de la première journée de la fête de 1865, qui eut lieu, en effet, les 26, 27 et 28 juillet.

On sait que Grast, un compositeur genevois, écrivit la partition de cette fête, dont les mélodies si gracieuses chantent encore en bien des mémoires. Le livret était l'œuvre de plusieurs auteurs romands, entre autres : Marc Monnier et Sciobéret. M. Mulhauser, de Genève, nommé poète « officiel » de la fête, fut chargé du travail de coordination.

La direction musicale fut confiée à M. Plumhof; celle des ballets à M. Archinard, professeur. M. Lacaze, peintre, à Lausanne, dessina les costumes MM. Taverney et Burnat, architectes à Vevey, établirent les plans des estrades et des portes monumentales de l'enceinte.

Au nombre des spectateurs, accourus en grand nombre de partout, était Théophile Gautier, le brillant écrivain français, qui fit de cette fête une description enthousiaste, reproduite dans le *Messager boiteux* de 1866.

Mais ce n'est pas à Théophile Gautier que nous nous adressons aujourd'hui, et ce n'est pas une description de la fête, proprement dite, que nous reproduisons. Ce sont quelques souvenirs intéressants de Vernes-Prescott, qui avait déjà assisté aux fêtes de 1819, 1833 et 1851. Laissons-lui la parole :

Dès qu'on se rapproche de Vevey, la gaîté éclate sur tous les visages. La tour de Peilz est complètement enguirlandée. Les faubourgs de la ville sont en liesse. C'est une véritable invasion. A trois heures du matin, les vapeurs qui ont quitté Genève à dix heures du soir saluent la promenade de l'Aile de plusieurs coups de canon, et y déposent des milliers de voyageurs. Qui le croirait? quelques minutes après, ce jour, ce grand jour du mercredi 26 juillet 1865, se lève humide, sombre, menaçant. Une pluie fine se met en train. « Une fête des vignerons sans soleil? Mais ça ne s'est jamais vu! » exclame-t-on de toutes parts.

Le vieux beffroi de Saint-Martin a frappé depuis longtemps quatre heures, et le premier des vingt-deux coups de canon ne s'est point fait entendre... Evidemment les conseils sont en proie à une cruelle incertitude. En attendant, l'affluence est immense aux portes des estrades, qui recouvrent un espace de près de 59,000 pieds et vont recevoir 10,500 spectateurs. On se bat devant les bureaux de vente, ce qu'il eût été facile d'éviter en laissant hier les guichets ouverts jusqu'à dix ou onze heures du soir, au lieu de les fermer à sept. Vers cinq heures et un quart, tout le monde se précipite aux portes qui viennent de s'ouvrir, et se montre bien moins sage qu'en 1851. Toutes les places au-dessous de dix francs sont prises d'assaut. Celles à quarante francs présentent de larges vides. Quarante francs pour une place! L'idée n'a pas été heureuse. Je vois passer à côté de ces places bon nombre de gens quatre fois millionnaires, et qui vont modestement s'asseoir à celles de vingt francs. Bientôt les trois estrades, sauf l'exception dont je viens de parler, sont complètement occupées.

Voyons maintenant ce qui se passe au dehors, et ce que deviennent trente mille spectateurs qui ont voulu jouir gratis du spectacle. A notre gauche, les flèches dorées du château Couvreu abritent plusieurs personnes. Sur le toit en terrasse d'une maison, il y a autant de spectateurs que l'on compte de tuiles sur le toit voisin. Celui de la maison Gétaz est occupé par une dame russe qui l'a payé cinq cents francs. A l'extrémité de la place, le joli campanile de la Grenette est peuplé d'hommes et de femmes coiffés par les cloches, tandis qu'au-dessus, la girouette annonce dérisoirement le vent du nord. Les bateliers qui passent pour prophètes, le baromètre qui monte, tout est au beau... excepté le temps. A droite de la Grenette, le toit du poids public est également surchargé de curieux, pendant qu'à sa gauche une estrade élevée par un vaste café semble plier sous le poids des habitués. Les escaliers, les colonnes de l'édifice ont littéralement disparu sous les vagues de peuple qui les submergent, et que peut seul contenir un triple cordon de carabiniers. A notre droite, les toits sont sillonnés de têtes qui prennent le frais entre des tuiles qu'on a soulevées. Des toits soulevés et des estrades à volonté!!... Que voulez-vous? Les règlements sont mis de côté.

Une autre maison, dont le toit est à terrasse, laisse voir une aimable dame de Paris, qui s'est mise dans l'esprit, malgré les déclarations de M. Franel et du département des travaux publics, que les estrades vont rompre pendant la représentation, et qu'on n'est en sûreté qu'à la hauteur vertigineuse qu'elle a choisie.

Si deux ou trois autres maisons de la place découvrent encore quelque chose de la fête, combien qui n'aperçoivent plus que le rideau de sapin des estrades!

Un coup de canon. Six heures sonnent. Le temps est toujours plus menaçant, mais rien ne peut effrayer le superbe corps des anciens Suisses qui a été prendre à l'hôtel de ville le cortège d'honneur. A leur arrivée, les applaudissements éclatent de toutes parts. Rien de plus distingué, rien de plus imposant que l'aspect de ces braves guerriers revêtus de ce même uniforme que leurs ancêtres portaient à Marignan, alors que François Ier, s'adressant à ses généraux, demandait : « Quelle est donc là-bas cette muraille blanche et rouge que le canon ne peut entamer? »

Cependant le digne bataillon s'entr'ouvre, se range sur les côtés et laisse apparaître l'abbé-président Bonjour, qui porte avec aisance crosse d'or, tricorne à plume blanche, habit brun bordé de jais, culotte brune, bas et gants de soie violets. Il est suivi des vignerons, puis des commissaires.

Cet imposant cortège officiel siège entre des corbeilles de fleurs, d'épis, de fruits et de raisins. La table de l'abbé, recouverte d'un superbe tapis, n'a pour armes parlantes qu'un gobelet et une coupe.

Au moment où ce haut dignitaire prépare ses listes et repasse son discours, la pluie tombe à flots et les parapluies s'ouvrent.

Les messages ne cessent pas autour de l'abbé. On le conjure de remettre la fête. On donne pour raison la santé des personnes délicates, d'autant plus que l'ordre de fermer les parapluies vient d'être proclamé sur toute la ligne. On parle des pauvres petits enfants du printemps qui ne résisteront pas à l'orage. L'abbé tient de la crosse : *Non possumus*. Il n'a qu'une réponse. La fête a été annoncée. Des milliers de gens n'ont qu'aujourd'hui pour la voir. La fête aura lieu. Deux coups de canon se font entendre. Les cortèges partent du rendez-vous qui leur a été assigné. Les trois divinités arrivent auprès de leur arc de triomphe respectif. A un signal donné elles font leur entrée solennelle aux accents de l'excellente musique de Palès. Ces vieux Suisses rangés en ligne, ces sons guerriers, ces trois chars de triomphe, ces cortèges magnifiques, cette belle jeunesse, vrai printemps de l'année, ces costumes délicieux, cet ordre merveilleux, cet entrain, cette grâce, cette aisance, ces saisons qui se confondent en un hymne universel pour rendre un sublime hommage à l'agriculture, tout cela forme le plus majestueux ensemble et fait vibrer toutes les cordes du cœur. Le *Salut à la patrie*, entonné par la troupe des anciens Suisses, est couvert d'applaudissements. L'*Invocation à l'agriculture*, qui commence par un trio des grands prêtres, suivi d'un chœur général soutenu par les cinq musiques à la fois, est un admirable prélude au couronnement des vignerons.

Dans son discours aux deux lauréats du travail, qui se résume en cette seule pensée : « Qui n'avance pas recule, » l'abbé évite toute réflexion sur l'avenir de l'Europe. Il risquerait de prophétiser aussi juste que son pauvre prédécesseur de 1797, qui disait aux vignerons, au milieu d'une année appelée à finir si mal :

« Il n'est point d'époque plus heureuse pour la célébration de notre fête que celle qui nous rassemble aujourd'hui : c'est celle de la paix qui vient de se conclure entre la République française et la maison d'Autriche. »

Et puis, fiez-vous aux traités de paix!!

Terminons la citation de ces souvenirs sur ce mot de Vernes-Prescott, auquel les événements que nous traversons redonnent une si triste actualité.

Définition. — *Le professeur à l'élève:* Veuillez me donner la définition du cercle.

L'élève: Le cercle est une figure de géométrie qui est ronde à ses quatre coins.

LA GUERRE AU BON VIEUX TEMPS

Souvenir du Sonderbund.

VOICI une anecdote que j'ai entendu conter en Valais, il y a quelque temps, et qui m'a paru bien propre à démontrer les progrès magnifiques réalisés depuis un siècle dans l'art de s'entretuer.

C'était l'année du Sonderbund. Ensuite des événements que tout le monde connaît, Vaud et Valais étaient en guerre. La frontière entre les pays belligérants, qui passe, comme on le sait, au milieu du pont sur le Rhône, entre Lavey et St-Maurice, était gardée, d'un côté, par les troupes vaudoises, représentées par un gendarme armé de son fusil à tabatière, de l'autre, par les troupes valaisannes, représentées par un autre gendarme semblablement armé.

De temps en temps, suivant la consigne, l'un et l'autre, le fusil sur l'épaule, s'avançaient de leurs guérites placées aux extrémités du pont, jusqu'au milieu de celui-ci. Arrivés là, en contact avec l'ennemi, ils faisaient un brin de causette, échangeaient quelques quolibets et quelques réflexions sur le temps et les événements, après quoi ils se repliaient sagement jusqu'à la hauteur de leur guérite.

Tout alla bien et la guerre entre Vaud et Valais suivit ainsi un cours normal et peu sanglant jusqu'à ce que le gendarme vaudois, qui était de caractère un peu taquin, s'avisât, pour chicaner l'ennemi, de dépasser la frontière au milieu du pont, d'abord d'un ou deux pas seulement, puis de plusieurs.

Vexé de cette violation flagrante de son territoire, le gendarme valaisan épaulait chaque fois son fusil, couchait l'ennemi en joue et, le doigt sur la détente, lui criait :

— Halte-là, ou je tire!

Le gendarme vaudois, qui savait que les fusils n'étaient pas chargés, regardait son collègue d'un air narquois et regagnait tranquillement son territoire, quitte à recommencer ses incursions en pays ennemi à la prochaine occasion.

Les choses allèrent ainsi jusqu'au jour où les empiètements du Vaudois devinrent décidément insupportables.

Un beau jour, perdant patience, le gendarme valaisan posa son fusil contre le parapet, ramassa un caillou et, le brandissant, cria à l'ennemi :

— Je te f...lanque ce caillou par la tête, si tu passes encore la frontière!

Le gendarme vaudois, voyant que cela devenait sérieux, se le tint pour dit et, dès lors, ne dépassa plus le milieu du pont.

GRATTEROC.